

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
HAPPY WEDNESDAYS
CRAZY SATURDAYS

ENTRE LE CENTRE DE LANGUES

Ci-après dénommée « le centre de langues »
D'une part

HR INSTITUTE LANGUAGE SCHOOL

immatriculée au RCS de sous le numéro 79467065300011
Dont le siège social est situé Route de Matignon 97160 Le Moule
Exerçant à 26 Rue des églantines, groupe 97139 Les Abymes
Représenté aux fins des présentes par HATILIP JONATHAN en sa qualité de représentant, dûment habilité(e).
Déclaration d'activité n°95970188697 auprès de la préfecture de la région GUADELOUPE.
Ci-après dénommée « le centre ou le centre de langues »
D'une part

LE CLIENT : LE(S) PARENT(S)

Ci-après dénommée « le, les Bénéficiaire »
D'autre part
Ci-après individuellement ou collectivement désigné(s) la ou les « Partie(s) »

NOTEZ ICI NOM / PRÉNOM DU PARENT

NOTEZ ICI L'ADRESSE DU PARENT

LE BÉNÉFICIAIRE : L'ENFANT

Ci-après dénommée « le, les Bénéficiaire »
D'autre part
Ci-après individuellement ou collectivement désigné(s) la ou les « Partie(s) »

**NOTEZ ICI NOM / PRÉNOM / DATE DE NAISSANCE
L'ENFANT**

**SI VOUS AVEZ PLUSIEURS ENFANTS À INSCRIRE
VOUS DEVEZ COMPLÉTER CE DOCUMENT POUR
CHAQUE ENFANT**

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la prestation de cours de langues (anglais, espagnol, et autres langues) par HR LANGUAGE SCHOOL conformément aux conditions définies ci-dessous.

Article 2 : Programme et Engagement

Les cours dispensés respecteront les standards pédagogiques des programmes Cambridge pour l'anglais et Instituto Cervantes pour l'espagnol. Le niveau et les besoins spécifiques de l'élève seront pris en compte dans la planification des séances

Article 3 : Modalités des prestations

- Les cours sont dispensés en présentiel (au centre) ou exceptionnellement en ligne avec l'accord du centre.
- Nous utilisons la plateforme Classroom qui vise à simplifier la diffusion de documents ou d'informations. A chaque séance, l'intervenant postera sur classroom ce qui a été vu en cours et le travail à faire à la maison.
- Les horaires et jours des séances sont fixés en début d'année avec le planning des cours et ne pourront être modifiés. La ponctualité est de rigueur.
- En cas de maladie, sous présentation d'un justificatif médical, les élèves auront la possibilité de rattraper les séances manquées lors des cours du samedi pour les élèves du mercredi et vice-versa ou pendant les vacances scolaires avec l'accord du centre sous réserve de disponibilité.

- En inscrivant vos enfants, les parents et les élèves s'engagent pour toute la durée du planning de septembre en cours à juin de l'année N+1
- Les enfants ne seront remis qu'aux responsables légaux ou aux personnes mandatées. Ces dernières devront se munir d'une pièce d'identité à présenter lors de la récupération des enfants. Seule une personne majeure peut être mandatée pour récupérer les enfants. Aucun élève ne sera confié à une personne mineure.
- Lors des sorties extérieurs, les enfants seront déposés dans le centre et inversement, les enfants seront remis aux parents uniquement dans le centre.
- Une à deux réunions avec les parents ont lieu en cours d'année pour discuter des progrès et suivis des élèves.
- **Facultatif : un séjour linguistique aura lieu en juillet de l'année N+1 dans un pays anglophone.**

Supports pédagogiques

- Les parents doivent payer, acheter ou commander les manuels ou supports pédagogiques et les recevoir au plus tard fin septembre/ début octobre.
- Une liste de matériel à fournir vous sera communiquée au plus tard fin juin ou lors de l'inscription

Article 4 : Tarifs et Paiement

Modalités de paiement : PLV SEPA MENSUEL / CB AU COMPTANT OU TRIMESTRE / CHÈQUE AU COMPTANT

- Les paiements mensuels doivent être effectués par prélèvement SEPA en ajoutant votre RIB ICI : <https://pay.gocardless.com/billing/static/flow?id=BRF001VGY7X5JB8X1J86CDZ77NB8CJVH>
- Les paiements par carte bancaire sont acceptés uniquement pour les paiements trimestriels.
- En cas de retard de paiement ou d'échec de prélèvement, des frais d'un montant minimum de 7 € seront appliqués ou le montant qui aura été facturé par notre organisme bancaire.
- Les fratries. Le deuxième enfant bénéficie d'une remise de -5% du montant annuel.

Happy wednesdays	Durée - Horaires	Formule	Paiement	Frais / Contribution à l'association HR Language Club
Happy wednesdays Mercredi Matin uniquement Formule 1 08H00-12H00	128H 32 séances : 08H00-12H00 tous les mercredis hors vacances scolaires	1290€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	-Mensuel : 05 du mois 129,99€/mois -Trimestre 3 x 450€ -Annuel : Rabais de -5% : 1225,50	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€
Happy wednesdays Mercredi Matin + Pause méridienne Formule 2 08H00-12H00 + 12H00-14H00	192H 32 séances : 08H00-12H00 + 12H00-14H00 tous les mercredis hors vacances scolaires	1290€ l'année + 200€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	-Mensuel : 05 du mois 149,99€/mois -Trimestre 3 x 510€ -Annuel : Rabais de -5% : 1225,50 + 200€	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€
Happy wednesdays Mercredi Matin + Pause méridienne + Activités après-midi FORMULE 3 08H00-16H00	256H 32 séances : 08H00-12H00 + 12H00-14H00 + 14H00-16H00 tous les mercredis hors vacances scolaires	1290€ l'année + 200€ l'année + 109€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	-Mensuel : 05 du mois 159,99€/mois -Trimestre 3 x 530€ -Annuel : Rabais de -5% : 1225,50 + 200€	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€
EN OPTION : Garderie de 30min avant	de 07H30 à 08H00 pour les 32	+50€ l'année	montant de votre mensualité	Contribution à l'association

les cours	séances		+ 5€/mois	
------------------	----------------	--	------------------	--

Crazy Saturdays	Durée - Horaires	Formule	Paiement	Frais / Contribution à l'association HR Language Club
Samedi Crazy Saturdays 08H00-10H00	64H 32 séances 08H00-10H00 tous les samedis hors vacances scolaires	890€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	-Mensuel : 05 du mois 89€/mois Trimestre 3 x 310€ Annuel : Rabais de -5% : 845,50€	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€
Samedi Crazy Saturdays 10H00-12H00	64H 32 séances 10H00-12H00 tous les samedis hors vacances scolaires	890€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	Mensuel : 05 du mois 89€/mois Trimestre 3 x 310€ Annuel : Rabais de -5% : 845,50€	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€
Samedi Crazy Saturdays 08H00-12H00 2 langues	128H 32 séances 08H00-10H00 + 32 séances 10H00-12H00 tous les samedis hors vacances scolaires	1390€ l'année (au prorata si vous commencez en cours d'année)	Mensuel : 05 du mois 139€/mois Trimestre 3 x 475€ Annuel : 1350€	Frais d'inscription : 69€ Frais de réinscription : 64€

Article 5 : Annulation et Résiliation

- En cas d'annulation par le Client, aucun remboursement ne sera effectué. Les arrhes versées et/ou acomptes seront conservés.
- Si HR LANGUAGE SCHOOL est contraint d'annuler une session, elle sera reportée ou intégralement remboursée.
- Le contrat peut être résilié ou tout départ anticipé devra faire l'objet d'un préavis écrit (par voie électronique) de 30 jours. En l'absence de préavis, vous devrez vous acquitter de l'équivalent de deux mensualités au départ de l'élève
- En cas d'annulation par HR LANGUAGE SCHOOL, un remboursement intégral sera effectué hors frais d'inscription, frais d'examen etc.

Article 6 : Droit à l'image

Les bénéficiaires ou les parents des élèves mineurs consentent à ce que HR LANGUAGE SCHOOL et HR LANGUAGE CLUB prennent des photos des enfants durant les cours et les activités pédagogiques. Ces photos pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou pédagogiques. En cas d'opposition, les parents doivent en informer HR LANGUAGE SCHOOL par écrit lors de l'inscription et au plus tard 1 semaine après inscription.

Article 7 : Responsabilité

- HR LANGUAGE SCHOOL s'engage à fournir des cours conformes aux standards de qualité et décline toute responsabilité en cas de manquement imputable à des circonstances indépendantes de sa volonté.
- Concernant le matériel : les dégradations de matériel seront réprimandées et les éventuels frais de remise en état seront supportés par les parents ou responsables légaux.
- Tous les objets de l'enfant doivent être marqués au nom et prénom de l'enfant

- Pour la pause méridienne et pause entre les cours : Il est de la responsabilité des parents d'informer l'établissement de toute intolérance, allergie ou régime alimentaire spécifique. Le centre ne pourra être tenu responsable en cas de manquement.

Article 8 : Confidentialité et Données Personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent contrat seront traitées conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Article 9 : Partenariat

Lors de votre inscription, vous adhérez à l'association HR LANGUAGE CLUB de loi 1901. Cette association a pour mission de collecter des fonds essentiels (foire, tombolas, dons) pour soutenir les projets et activités des membres tels que les séjours linguistiques à l'étranger , les clubs de langues, les rencontres bilingues. L'association est également chargée des pauses (goûters, déjeuners, collation) et des activités des mercredis et vacances scolaires.

Article 10 : Discipline

Le comportement attendu dans tous les espaces doit être exemplaire, basé sur la politesse et le respect de l'autre.
Il est interdit :

- de porter des bijoux ou objets de valeur. HR LANGUAGE SCHOOL et ses partenaires déclinent toutes responsabilités en cas de perte.
- d'utiliser son téléphone, sa tablette, son ordinateur pendant le cours si ce n'est à but pédagogique
- de confier des médicaments aux enfants
- d'apporter des objets dangereux
- de se livrer à des querelles, jeux brutaux ou de proférer des insultes et grossièretés
- d'entrer dans les salles sans l'autorisation d'un intervenant
- de porter atteinte aux meubles et immeubles. Toute dégradation sera à la charge des responsables de l'enfant.
- de s'adresser à un autre enfant en cas de conflit
- d'amener des jeux vidéos au centre

Article 11 : Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à trouver une solution amiable. Si aucune solution n'est trouvée, le différend sera porté devant les tribunaux compétents.

INFORMATIONS À NOUS COMMUNIQUER

NOM - PRÉNOM - TÉLÉPHONE DU PARENT EN CHARGE DU DOSSIER AVEC HR LANGUAGE SCHOOL	_____
NOM - PRÉNOM - TÉLÉPHONE DU 2EME PARENT	_____
NOM - PRÉNOM - TÉLÉPHONE D'UNE TIERCE PERSONNE À CONTACTER SI LES DEUX PARENTS NE SONT PAS JOIGNABLES	_____
MALADIES, ALLERGIES, ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX OU ALIMENTATIONS PARTICULIÈRES À NOUS SIGNALER (SI AUCUN, NOTEZ ICI : RAS)	_____

